

RAPPORT FINANCIER DES ACTIVITES D'INDEMNISATIONS

TROISIEME ETAPE

Présenté par Monsieur AMETONOU Kudzo Eva

Lomé, le 22 décembre 2020



Plan de présentation

Introduction

I- Missions CGFS et Procédure d'exécution du fonds spécial

II- Situation financière des activités de la 3^{ème} étape

III- Récapitulatif de la situation financière des trois étapes

Conclusion



INTRODUCTION (1/2)

Le volet indemnisations des victimes des violences politiques au Togo de 1958 à 2005 s'est poursuivi dans sa troisième étape du 1^{er} septembre 2019 au 18 décembre 2020.

Pour cette troisième étape, l'Etat a alloué au HCRRUN une enveloppe de **5 milliards de F CFA** sur le budget de l'Etat, gestion 2019.

INTRODUCTION (2/2)

Les dépenses totales exécutées s'établissent à **4 830 778 218 F CFA**, au cours de cette 3^{ème} étape, pour **5 608 victimes indemnisées**.

A ce jour, les ressources totales mobilisées, depuis le démarrage, s'élèvent à **12 milliards F CFA**.

Les dépenses quant à elles, s'établissent à **11 303 812 833 F CFA** dont **9 897 814 801 F CFA** de dépenses d'indemnisations financières au profit de **13 268** victimes et **1 405 998 032 F CFA** de dépenses de fonctionnement dégageant ainsi un solde excédentaire de **696 187 167 F CFA**.

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION (1/5)

A- Missions du CGFS

Le CGFS a pour mission principale d'accompagner le HCRRUN dans l'utilisation du fonds spécial alloué par l'Etat dans le processus d'indemnisations des victimes.

A ce titre, le CGFS est chargé:

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION (2/5)

- ❑ la gestion transparente des fonds;
- ❑ la rationalisation dans l'exécution des dépenses en vue d'atteindre l'efficacité et l'efficience dans l'utilisation des fonds ;
- ❑ le rôle de conseiller financier.

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION (3/5)

B- Procédure d'exécution du fonds spécial

Le Fonds Spécial pour l'indemnisation est exécuté en recettes et en dépenses.

❖ Les Recettes

les recettes du fonds spécial proviennent entièrement du budget de l'Etat.

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION (4/5)

- Deux comptes sont ouverts à l'UTB pour loger les ressources.

Le compte n° 511 839 004 01 – 11 intitulé « HCRRUN – TOGO » loge les ressources devant servir aux dépenses d'indemnisations financières.

- Le compte n° 511 839 004 02 – 08 intitulé « HCRRUN – COMITE DE GESTION » sert à loger les ressources devant servir au fonctionnement .

I- MISSIONS DU CGFS ET PROCEDURE D'EXECUTION (5/5)

❖ Les dépenses

Les dépenses sont exécutées selon qu'il s'agisse :

- des dépenses d'indemnisations financières des victimes ;
 - ou des dépenses de fonctionnement.
- 

II- SITUATION FINANCIERE DES ACTIVITES D'INDEMNISATIONS DE LA 3^{EME} ETAPE

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE (1/14)

❖ Trésorerie à l'ouverture

À l'ouverture de la troisième étape d'indemnisations,

- ❑ le compte indemnisations présentait un solde créditeur de 267 665 250 francs CFA.
- ❑ Le compte fonctionnement, un solde créditeur de 256 600 431 francs CFA;
- ❑ La caisse quant à elle présentait un solde de 2 699 704 francs CFA.

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE (2/14)

❖ Les recettes

Les 5 milliards F CFA mobilisés sont répartis comme suit:

- ❑ **90%** des allocations budgétaires, soit **4 500 000 000 F CFA**, logées sur le compte indemnisations.
- ❑ **10%** des allocations budgétaires, soit **500 000 000 F CFA**, logées sur le compte fonctionnement.

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE (3/14)

❖ Les dépenses

Au cours de cette 3^{ème} étape d'indemnisations des victimes, deux catégories de dépenses ont été réalisées:

- ❑ les dépenses d'indemnisations financières;
- ❑ les dépenses de fonctionnement.

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE (4/14)

□ Les dépenses d'indemnisations financières:

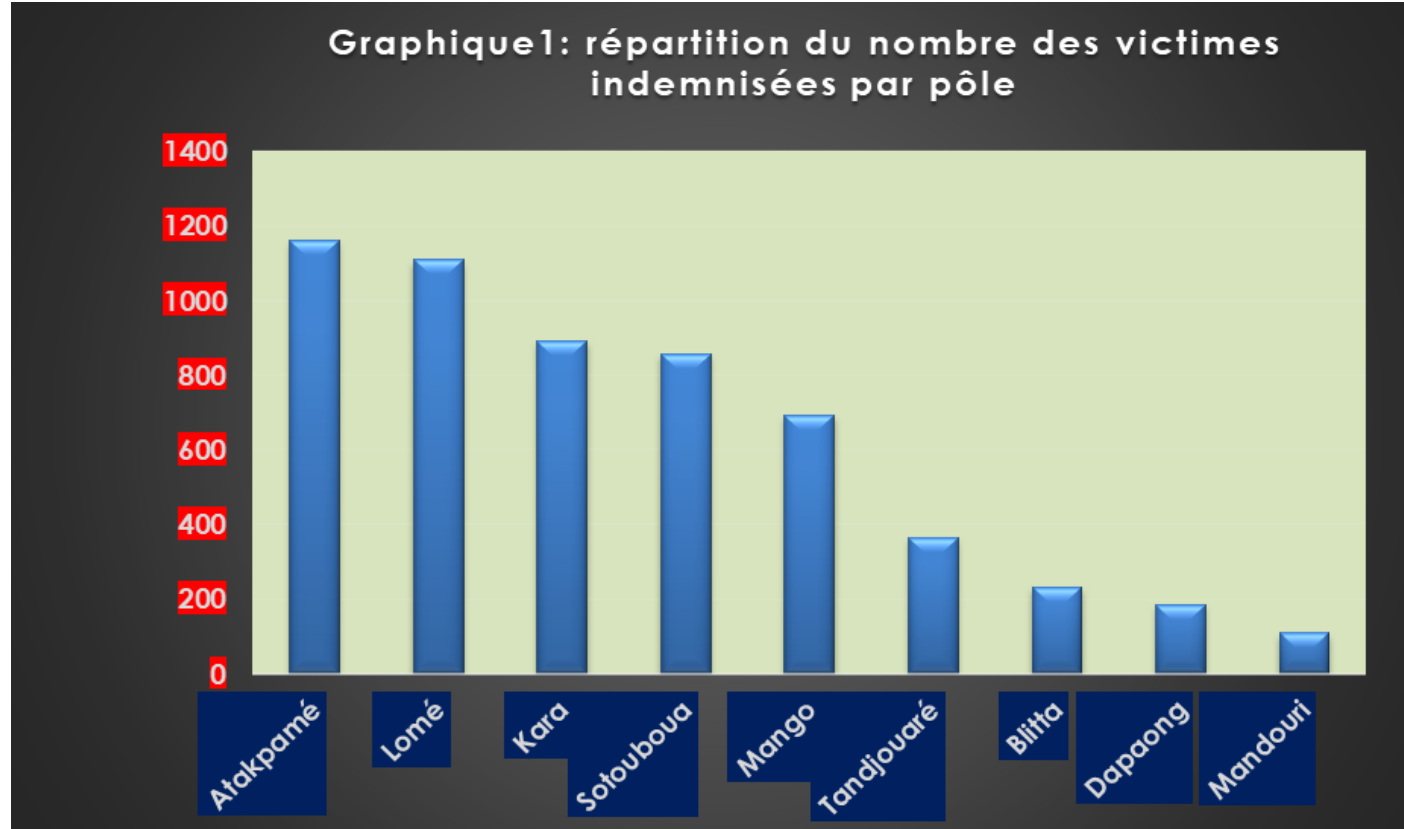
- Indemnisations financières des victimes se chiffrent à un montant de **4 139 940 000 F CFA, pour 5608 victimes;**
- Réparation communautaire pour un montant de **68 344 801 F CFA.**

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE (5/14)

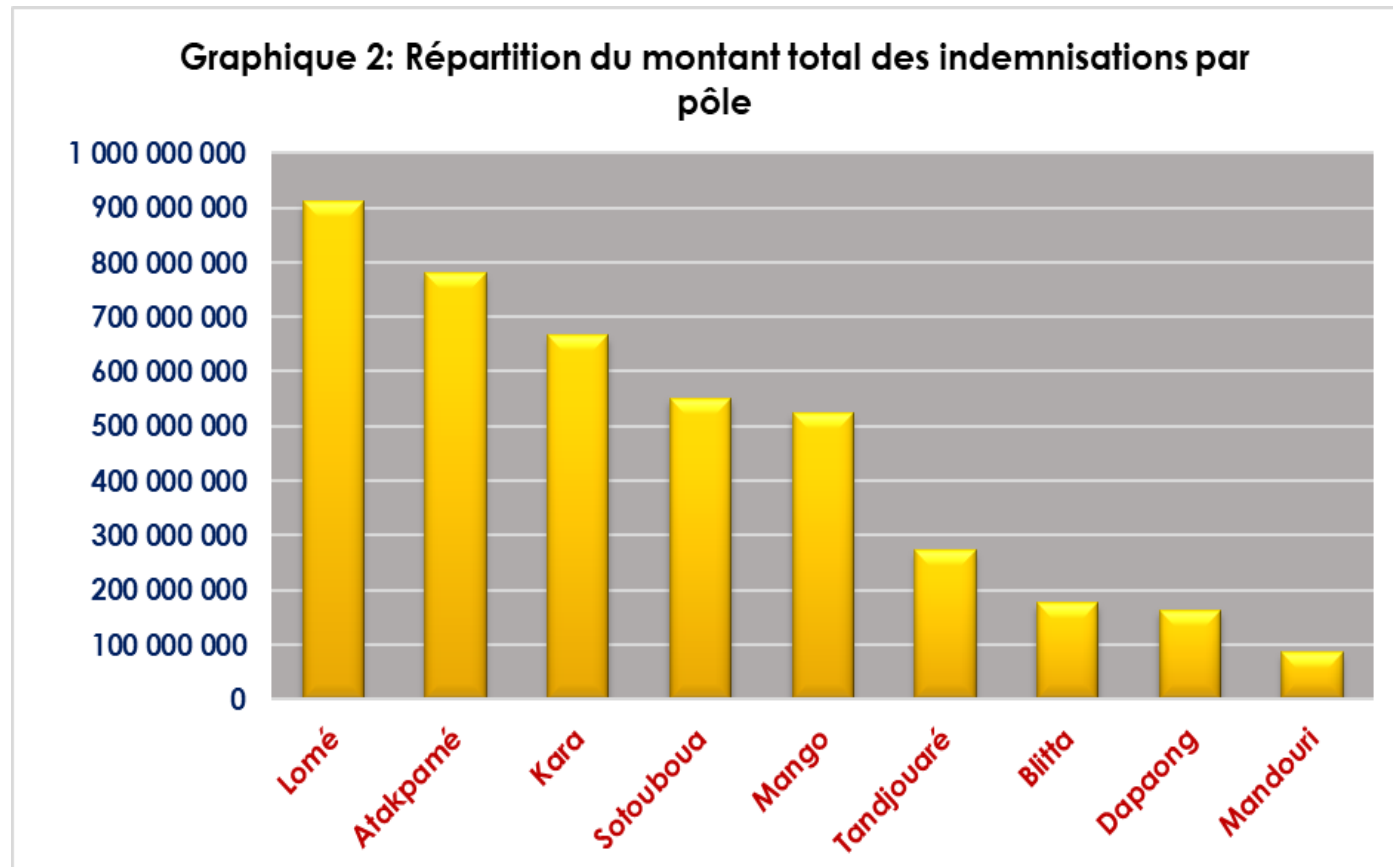
Tableau n°1: Répartition des victimes indemnisées par pôle

Ville	Effectif	Montant
Atakpamé	1162	780 150 000
Blitta	232	175 560 000
Dapaong	186	163 170 000
Kara	893	666 120 000
Lomé	1108	921 900 000
Mandouri	109	85 470 000
Mango	694	523 950 000
Sotouboua	858	551 460 000
Tandjouaré	366	272 160 000
Total	5 608	4 139 940 000

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(6/14)



II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(7/14)

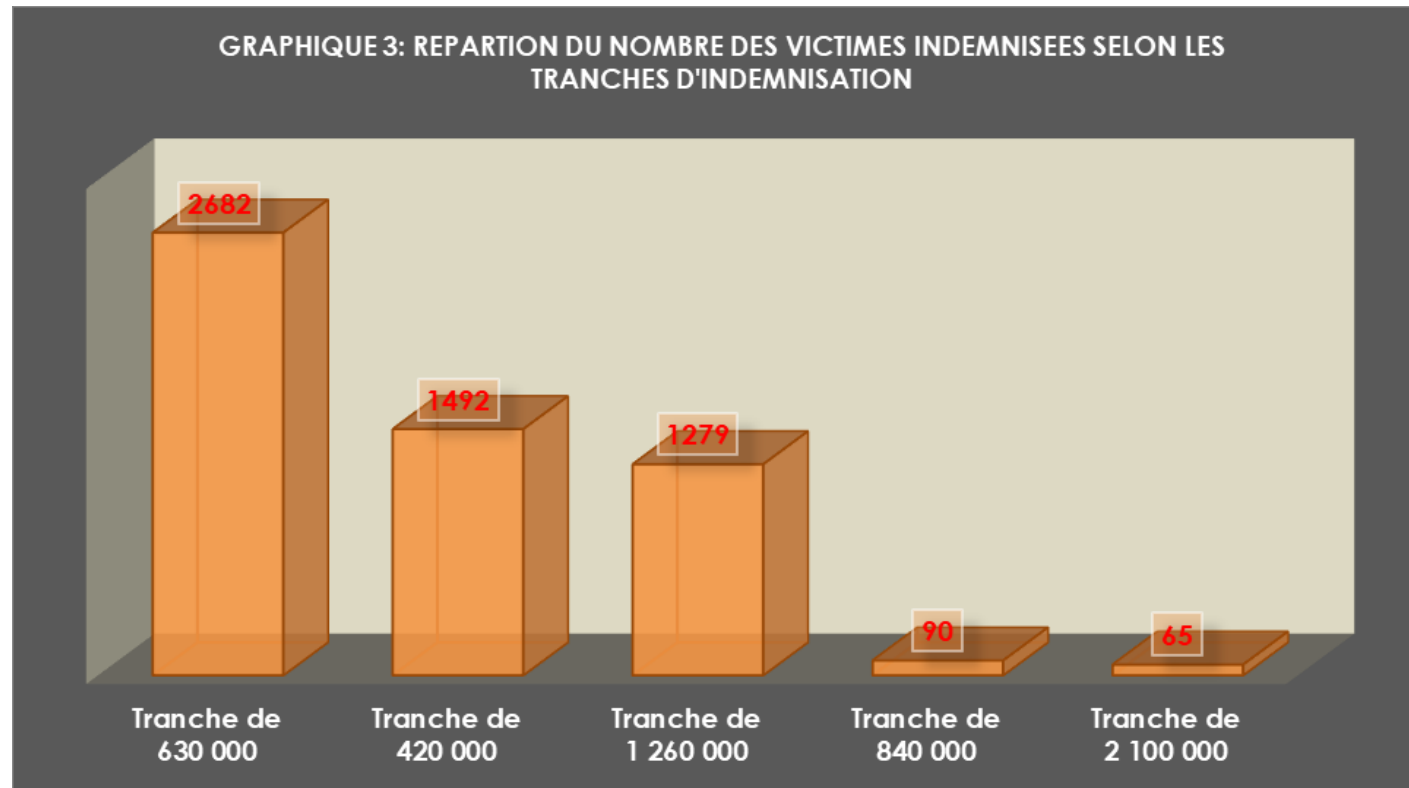


II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(8/14)

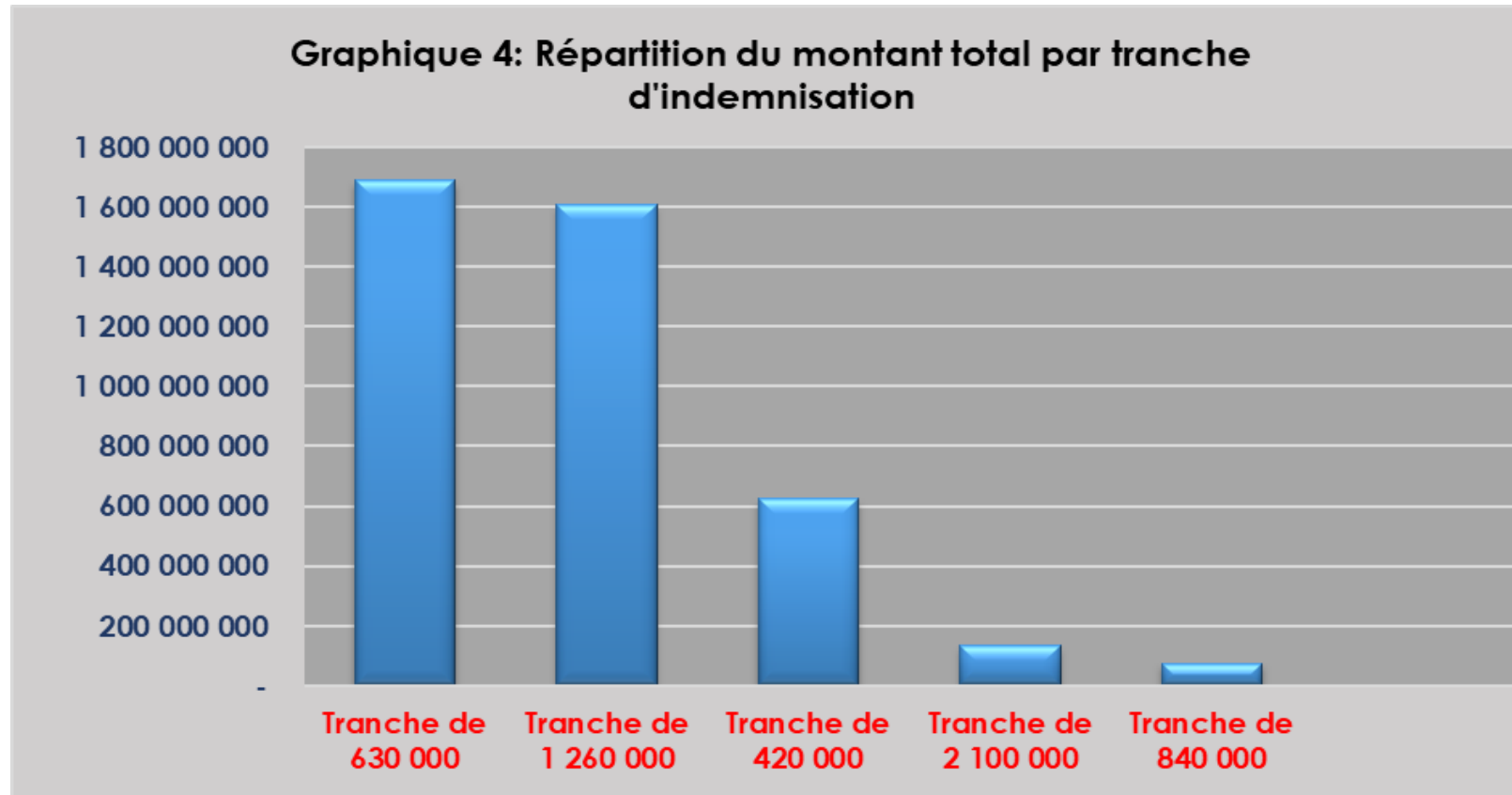
Tableau n°2 : Répartition du nombre des victimes et du montant total par tranche financière

Tranches d'indemnisations	Nombre	Montant total
2 100 000	65	136 500 000
1 260 000	1279	1 611 540 000
840 000	90	75 600 000
630 000	2682	1 689 660 000
420 000	1492	626 640 000
TOTAL	5608	4 139 940 000

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(9/14)



II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(10/14)



II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(11/14)

- L'analyse du graphique n°1 nous renseigne que Atakpamé enregistre plus de victimes indemnisées suivi de Lomé. Le graphique n°2 montre la même tendance à l'exception de de la situation inverse observée entre Atakpamé et Lomé.
- L'analyse du graphique 3 nous renseigne que les victimes ayant perçu les chèques d'un montant de 630 000 francs CFA sont plus nombreux, suivis de ceux de 420 000 et 1 260 000.

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(12/14)

□ Les dépenses de fonctionnement

Le montant total de ces dépenses s'élève à **622 493 417 F CFA** pour cette troisième étape. Elles se répartissent en six (06) catégories de dépenses.

- ✓ Prise en charge des victimes;
- ✓ Prise en charge des acteurs;

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(13/14)

- ✓ Acquisitions de matériels et aménagement de locaux;
- ✓ Entretien, maintenance et carburant;
- ✓ Renforcement de capacités des acteurs;
- ✓ Diverses dépenses de fonctionnement.

La situation de ces dépenses se présente comme suit:

II- SITUATION FINANCIERE DE LA TROISIEME ETAPE(14/14)

Tableau n°3: Dépenses de fonctionnement

NATURE DES DEPENSES	MONTANT
Prise en charge des victimes	105 579 171
Prise en charge des acteurs	256 973 749
Acquisitions de matériels et aménagement de locaux	120 289 923
Entretiens, maintenance, carburant et réparation div.	74 058 437
Renforcement de capacités des acteurs	54 120 100
Divers dépenses de fonctionnement	11 472 037
TOTAL	622 493 417

III-RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES

III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (1/7)

► A- Ressources

Tableau n°4: Récapitulatif des ressources

N° D'ORDRE	ETAPE	MONTANT	SOURCE DE FINANCEMENT
1	Etape I	2 000 000 000	Budget de l'Etat, gestion 2017
2	Etape II	5 000 000 000	Budget de l'Etat, gestion 2018
3	Etape III	5 000 000 000	Budget de l'Etat, gestion 2019
TOTAL		12 000 000 000	

III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (2/7)

B- Dépenses

- ❖ Dépenses d'indemnisations financières:
 - Indemnisations financières des victimes;
 - Réparation communautaire.
- ❖ Dépenses de fonctionnement

III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (3/7)

□ Indemnisations financières des victimes

Tableau n°5: Répartition des victimes indemnisées

ETAPE	OBJECTIF (A)	VICTIMES INDEMNISEES (B)	MONTANT (C)	TAUX DE REALISATION (B/A)*100
Etape I	2475	2510	1 654 800 000	101,41
Etape II	5100	5150	4 034 730 000	100,98
Etape III	5500	5608	4 139 940 000	101,96
T O T A L			9 829 470 000	

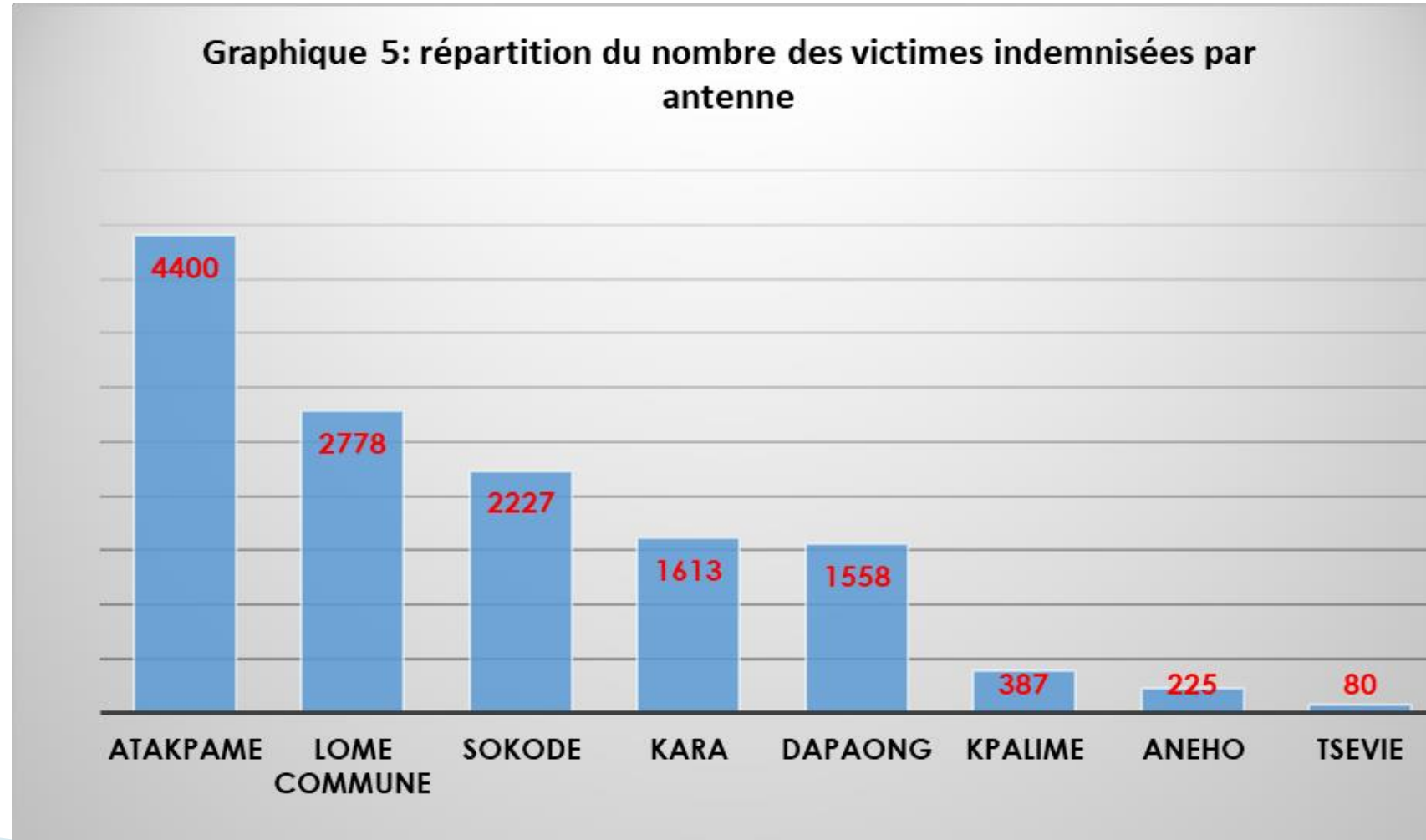
III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (4/7)

Tableau 6: Récapitulatif des indemnisations réalisées par Antenne régionale de décembre 2017 à décembre 2020

Antenne Régionale	Effectif total	Montant total
DAPAONG	1 558	1 190 280 000
KARA	1 613	1 139 250 000
SOKODE	2 227	1 515 150 000
ATAKPAME	4 400	2 912 700 000
KPALIME	387	267 540 000
TSEVIE	80	46 620 000
ANEHO	225	162 960 000
LOME COMMUNE	2 778	2 594 970 000
TOTAL	13 268	9 829 470 000

III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (5/7)

Graphique 5: répartition du nombre des victimes indemnisées par antenne



III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (6/7)

- **Réparation communautaire:** elle s'établit à un montant de 68 344 801 F CFA.

Tableau n°7: Récapitulatif des dépenses d'indemnisations financières

INDEMNISATIONS FINANCIERES	EFFECTIF	MONTANT
Indemnisations financières des victimes	13 268	9 829 470 000
Réparation communautaire		68 344 801
TOTAL		9 897 814 801

III- RECAPITULATIF DE LA SITUATION FINANCIERE DES TROIS ETAPES (7/7)

□ Dépenses de fonctionnement

Tableau n°8: Récapitulatif des dépenses de fonctionnement

N° D'ORDRE	ETAPE	MONTANT
1	Etape I	339 377 491
2	Etape II	444 127 123
3	Etape III	622 493 417
TOTAL		1 405 998 032

CONCLUSION (1/2)

La rationalisation dans la gestion des fonds, la bonne collaboration entre les acteurs et la traçabilité des opérations constituent des facteurs déterminants dans l'atteinte des objectifs assignés au HCRRUN.

Pour la quatrième étape, dont le HCRRUN compte démarrer incessamment, une enveloppe de 5 000 000 000 a été prévue dans le budget de l'Etat, gestion 2020 à cet effet.

CONCLUSION (2/2)

Le CGFS se réjouit du bon déroulement des activités et tient à remercier particulièrement madame la Présidente et tous les acteurs qui n'ont ménagé aucun effort pour la parfaite réussite de ces opérations.

**Je vous remercie de votre aimable
attention**

